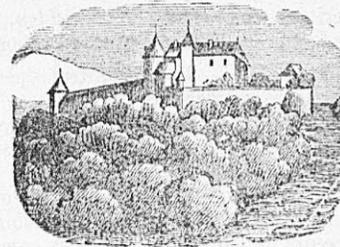




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 18 juillet 1893.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Société du Grutli. — Vendredi s'est ouverte à Neuchâtel la fête centrale de la Société du Grutli. La bannière centrale a été reçue par M. R. Comtesse. M. Muggli a répondu. Samedi a eu lieu à l'Aula l'assemblée des délégués, sous la présidence de M. Werner, juge de paix, à Winterthur. 172 délégués, représentant 107 sections, étaient présents.

L'assemblée des délégués a siégé samedi pendant onze heures consécutives, de 7 heures du matin à près de 8 heures du soir, avec une courte interruption pour le dîner.

M. Werner a dirigé les débats avec beaucoup d'habileté et de fermeté, arrêtant les flots de paroles insignifiantes, mais l'ordre du jour était extrêmement chargé, ne comprenant pas moins de 18 articles.

En premier lieu, on a décidé l'agrandissement du *Grutli*. On n'a pas donné suite, pour le moment, au projet d'achat du *Grutli* comme organe pour la Suisse romande.

M. Scherrer, ancien président central du Grutli, a longuement parlé sur l'abolition des peines pénales et défendu l'idée de l'irresponsabilité du crime.

Sur la proposition de M. Fauquez, rédacteur, on vote d'enthousiasme une motion demandant l'interdiction aux colonels de siéger dans les Chambres fédérales, malgré l'observation de M. Mettier que cela constitue une limitation du droit du peuple contraire aux principes grutliens.

Ensuite, toute une série de résolutions a été votée : suppression de la police politique; affaire de Berne, droit de coalition; pétition aux Chambres demandant l'introduction du monopole des billets de banque avec banque nationale, votés par le peuple. D'après les orateurs MM. Farholz, Greulich et Gschwind, la banque aurait notamment pour mission de fournir aux banques cantonales les capitaux nécessaires pour favoriser l'agriculture par des prêts hypothécaires.

M. Greulich rapporte sur l'attitude à prendre au

sujet du projet de loi de l'assurance obligatoire en cas de maladie et d'accidents. Le projet Forrer a du bon, mais aussi de graves lacunes; ainsi les métiers qui chôment régulièrement pendant l'hiver ne profiteraient pas de l'assurance précisément pendant la période où les maladies sont le plus fréquentes, puis il y a beaucoup d'ouvriers, les journaliers, par exemple, qui n'ont pas de patron fixe et qui échappent ainsi aux bienfaits de l'assurance basée sur la coopération du patron et de l'ouvrier.

Le point de vue auquel se place M. Greulich est tout différent. Il estime que l'Etat devrait entièrement prendre à sa charge les frais causés par une maladie, médecin, pharmacien, hôpital, etc.

Ces soins, entrepris par l'Etat, coûteraient 8 fr. par personne et par an, soit pour toute la Suisse 22 millions de francs, dont 8 millions environ sont déjà actuellement à la charge des cantons et communes, pour les établissements de secours, et 2 millions pour les passades. Il resterait donc environ 14 millions à trouver qui seraient demandés au monopole sur le tabac.

Dans son rapport sur la diminution des heures de travail, M. Kern, inspecteur fédéral des fabriques du canton de Zurich, pose très nettement le principe que la question est beaucoup trop complexe pour pouvoir être réglée par voie législative. Par contre, elle peut, à son avis, être réglée par des syndicats professionnels obligatoires.

Après une réplique de M. Seidel, qui n'est pas du tout d'accord avec M. Kern, il est voté une motion se déclarant d'accord avec les conclusions du rapporteur et demandant avec instance la prompt introduction des syndicats obligatoires.

Dimanche matin, M. Curti a donné une conférence très complète sur les progrès socialistes qui ont été faits dans la législation depuis 1874.

MM. Favon et Decurtins, qui devaient aussi parler, n'ont pu venir à la fête.

Arbitrage international. — La France et le Chili viennent de demander au Conseil fédéral d'autoriser le président du Tribunal d'accepter l'offre d'arbitrage au sujet de la répartition entre les créanciers hypo-

thécaires du Pérou des 50 % provenant des gisements de guano, argent déposé à la Banque d'Angleterre. L'Angleterre, au nom des créanciers anglais, se joint officieusement à cette demande.

Exportation de fourrages. — Le Département fédéral de l'agriculture envoie une circulaire aux cantons, pour leur demander leur avis au sujet des mesures à prendre contre l'exportation des fourrages. Il pense que l'interdiction serait inconstitutionnelle; mais on pourrait la remplacer par un fort droit à la sortie.

Central suisse. — L'administration du Central suisse a pris en contravention un nommé S., industriel, pour avoir transporté des cadavres. Il a avoué qu'un Juif alsacien faisait des tournées en Suisse pour y recueillir des corps d'Israélites, surtout des enfants, afin d'aller les inhumier en Allemagne selon le rite israélite.

Temps. — La longue période de sécheresse et de chaleur tropicale semble décidément avoir pris fin. Depuis quelques jours, nous sommes gratifiés de fréquentes et copieuses averses. Ce changement de temps est général dans notre pays. En certains endroits du nord et de l'est, il est tombé encore plus d'eau que dans nos régions. On signale même des éboulements, causés par les pluies, et des inondations. Ainsi, la Sihl a débordé sur plus d'un point; à Trogen, les pompiers ont été mis de piquet samedi, les rues étant inondées.

Zurich. — Divers abus s'étant produits à l'exposition italienne de Zurich, le Département de justice et police a invité les exposants à placarder en des endroits bien visibles des affiches renseignant exactement le public sur la nature des marchandises mises en vente. Un vendeur de bijoux, qui n'ont que l'apparence d'objets en or ou en argent, ne s'étant pas conformé à ces prescriptions, des observations lui furent faites par un agent de police. L'Italien prit mal la chose et, encouragé par l'attitude de quelques-uns de ses compatriotes, il rossa l'agent. Si pareil scandale se renouvelle, il est hors de doute,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

UN DRAME AU DAHOMEY

Nouvelle d'actualité, par AUGUSTE GEOFFROY

J'appris bientôt quelles étaient ces nouvelles conventions de la bouche même d'Antonio qui me pria de descendre avec lui dans sa cabine.

Depuis dix ans qu'il venait de temps à autre sur les côtes du Dahomey chercher des esclaves mâles pour les plantations des oasis sahariennes ou des négresses pour les harems du Maroc, jamais il n'avait eu affaire au chasseur d'hommes, au roi lui-même, et à cela il y avait deux causes.

La première, c'était que le roi noir, quoiqu'il se crût le plus puissant des chefs de la terre, ne tenait cependant pas à se mettre en guerre ouverte avec les rois blancs dont les grands vaisseaux à canons lui rendaient visite de temps à autre.

Or, ces rois blancs lui avaient formellement interdit, comme ils l'avaient interdit auparavant déjà à son père, de vendre ses prisonniers de guerre ou ses sujets à ceux qui se présenteraient pour en acheter.

Par prudence donc, sinon par humanité et avec force regrets, le noir chasseur d'hommes avait renoncé à cette si commode façon de remplir ses coffres, ses coffres qui regorgeaient de pièces d'or entassées là depuis des siècles et représentant le prix du sang de milliers d'êtres humains.

Quand je dis qu'il avait renoncé, j'entends qu'il avait du moins renoncé officiellement; mais il se rattrapait par la contrebande avec des négriers secrets, comme le capitaine Antonio, par une traite doublée, triplée du côté de l'intérieur,

où personne n'avait rien à voir, avec les marchands arabes du Soudan.

Seulement, par mer il n'opérait jamais lui-même, ne se faisait voir en rien, chargeait un cabécère de toute règle, cabécère qu'il se fut empressé de renier, de frapper de son poignard, si les blancs l'avaient pris en flagrant délit de vente d'esclaves.

Antonio traitait donc toujours du prix et de la remise des esclaves noirs avec un délégué du roi de Dahomey et non avec le chasseur d'hommes lui-même pour raison de diplomatie internationale.

La seconde cause était étrange.

Une tradition du Dahomey veut que le roi ne vienne jamais à portée de l'Océan, qu'il ne voie pas la mer; et les effroyables despotes du royaume noir, ces bêtes sauvages qui se baignent journellement dans le sang, qui, sur un simple soupçon, font sauter les têtes de leurs ministres, de leurs serviteurs les plus dévoués, de leurs frères, ces bêtes sauvages ont toujours reculé devant le préjugé national, n'ont jamais osé enfreindre la défense traditionnelle, comme s'ils comprenaient que la mer, la mer par où viendra la civilisation avec les vaisseaux des blancs, que la mer est le fétiche tout-puissant qui menace leur tyrannie odieuse, un fétiche qu'ils doivent fuir, qui doit les ignorer, duquel leur premier devoir est de se faire oublier.

Autrefois, les négriers qui désiraient traiter avec le roi remontaient jusque dans l'intérieur des terres, à mi-chemin de la mystérieuse capitale du chasseur d'hommes, de cette tanière empestée de sang répandu et ornée de carcasses blanches où le tigre africain n'aime pas qu'on vienne le déranger: il n'y avait à ce voyage des blancs en compagnie de leurs vendeurs de bois d'ébène aucun inconvénient.

Aujourd'hui, on se cache; on ne quitte plus le navire; on ne s'expose plus à avoir la retraite coupée; on ne songe pas à aller vers la ville royale, vers Abomey, pour y parler traite et esclaves. Le roi ne peut venir sur la plage de cette mer

dont la vue lui est interdite et les Européens, qui désirent entrer en rapports avec lui pour un commerce inavouable, ne peuvent venir à Abomey.

Les pourparlers, la palabre, comme on dit là-bas, a donc lieu sur un point de la côte convenu d'avance et qui change à chaque nouvelle entrevue.

Ce mystère dont il fallait s'entourer, l'impossibilité où le roi de Dahomey était de contrôler les opérations de ses lieutenants ou même la date des retours du négrier avaient donné à un des cabécères l'envie de faire la traite pour son propre compte, de voler des noirs dans les parcs de réserve pour les vendre directement. Sa mission consistant à dénombrer les prises de guerre, il lui suffirait de tromper le roi sur le chiffre des têtes d'esclaves mâles ou femelles. A ce métier, chacun trouverait son compte, le vendeur touchant l'intégralité de la somme et l'acheteur payant la marchandise au rabais.

C'était la première fois que le cabécère fraudeur et Antonio allaient faire des affaires en dehors de la coutume, à l'insu du chasseur d'hommes, aussi avaient-ils été obligés d'user, l'un contre l'autre, de mille précautions, de s'attendre sur un point de la côte que jamais, auparavant, on n'avait en l'idée de choisir à cause des dangers exceptionnels de son abord, sur un point qui ne dépendait même plus du Dahomey, mais du pays des Achantis, autant que dans ces régions on peut dire que les frontières de l'un ou de l'autre se trouvent ici ou là.

Comme cela, on était davantage encore à l'abri d'une visite trop curieuse d'un espion du roi ou d'un cabécère envieux; on était de plus à même de faire palabre sans inquiétude ni précipitation, de boire de l'alcool à satiété, car le pays avait de la brousse dans laquelle on pouvait se cacher et le cabécère dahoméen y possédait une sorte de maison de campagne, quelques cases de bambou et de pailloles plantées sur les bords d'un de ces réservoirs d'eau douce que l'on appelle dans le pays des *marigots*.

Antonio et son compère africain avaient donc arrêté un

couleur — en uni, rayé,
240 qualités et 2000
de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> 1.50 > 6.55
> 1.50 > 14.85
> 2.20 > 11.60
> .65 > 20.50
> 16.65 > 77.50
> 1.90 > 23.65
> .65 > 4.85
> 3.15 > 67.50
pour. [150]
Menneberg, Zurich.
re et décoration.
A. Papa.
ALE, ferblantier.
BULLE
pt et soigné. [418]
modérés.
euses de leurs intérêts

Lessive
Soleil,
grasse, per-
fectionnée.
le meilleur pro-
duit de ce genre
connu. L'essayer,
c'est l'adopter.
Vente en gros:
MANÈRE & Co.
toute dans tous les bons
[415]

coloniales
MI-GROS
nweiter,
r-le-Lac.

illes, bougies, savons,
mentaires, sucre, pé-
d choix de conserves.
(H869F) [405]

liquidation
ve du dépôt de ma-
ce-soires.
u tis. de midi à 2 heu-
ulle.
P. Brunisholtz.

NDRE
de baignoire.
du journal. [476]

mande
ble, une bonne fille
et les travaux d'un
adresser à M. Jacques
uvre, à la Chaux-de-
[473]

SOLUBLE
hard
E QUALITÉ
INSTANTANÉE

plus célèbre somnam-
le du monde. Consulta-
cherches, pertes, héri-
ce et affaires de famille.
rue Assalit 27, Nice
(Hc8434L) [470]

de mariage
e 20 à 60 ans, sans
ne, envoi sous pli
nco. (OF7598)
, Tellstrasse 19,
Zurich. [475]

GGI
POTAGES

avantage de pouvoir
convalescents; pour
emalt et le Zwi-
commandant en pre-
loient beaucoup pour
gerie Bessner,
(H110F) [54]

imprimeur-éditeur.

écrit-on aux *Basler-Nachrichten*, que les autorités ordonneront la fermeture de l'exposition.

Berne. — Parmi les trois personnes expulsées par le gouvernement de Berne se trouve l'écrivain allemand du parti des indépendants, M. le Dr Jean Muller, éditeur des *Feuilles suisses sur l'économie politique et sociale*.

Le Dr Muller proteste contre son expulsion qu'il déclare imméritée, prétendant avoir rompu avec ses erreurs de jeunesse et ses amis compromettants.

— Les troupes d'occupation de la ville de Berne seront licenciées demain.

— La colonie française de Berne a célébré dimanche la fête nationale. Le matin, elle s'est rendue au tombeau des Français morts en 1871; puis a été porter à M. Arago, ambassadeur, l'expression de sa sympathie. M. Arago a répondu par un discours; le soir, il y a eu banquet avec nouveau discours de M. Arago.

Lucerne. — L'anniversaire de la bataille de Sempach a été fêté cette année au milieu d'un concours exceptionnel de citoyens de tous les partis. Le meilleur esprit a présidé à la cérémonie. L'orateur officiel, M. le docteur Winkler, juge fédéral, a prononcé un fort beau discours sur le développement historique de la Confédération et la mission de l'Etat moderne.

— Comme un peu partout en Suisse, il y a abondance de cerises dans le canton de Lucerne. De petits propriétaires en ont récolté pour 2000 et 2500 fr. Le prix du quintal métrique est de 20 à 22 fr.

— L'exposition industrielle de Lucerne continue d'être extraordinairement visitée. L'ascenseur de la tour, d'où l'on jouit d'une splendide vue sur l'exposition et la contrée, n'est pas suffisant pour satisfaire toutes les demandes.

Uri. — Un enfant de 9 ans, du village d'Isenthal, cueillait des edelweiss, lorsque le pied lui manqua. Il glissa, puis tomba d'une paroi de rochers de 300 mètres de hauteur. Il a été tué sur le coup.

Soleure. — La papeterie de Biberist dispose maintenant d'une nouvelle force motrice qui lui est amenée par l'électricité d'une distance de 28 kilomètres. Cette force est non seulement utilisée pour l'éclairage électrique de la fabrique tout entière, bureaux et habitations y compris, mais elle actionne encore une quatrième machine à papier. Avec ses succursales de Worblaufen, de Rondchâtel et de Frinvillier, la papeterie Biberist est ainsi devenue la première de la Suisse. Elle peut fournir actuellement de 18 à 20,000 kg. de papier en vingt-quatre heures.

Bâle. — Le gouvernement de Bâle a interdit la vente des lots de la loterie se rattachant à l'exposition industrielle de Lucerne.

St-Gall. — La municipalité de St-Gall, qui étudie depuis longtemps la question d'alimentation d'eau pour la ville, vient d'adopter un projet d'après lequel l'eau serait fournie par le lac de Constance. Ce projet sera soumis incessamment au Conseil communal; il prévoit une dépense de 1,700,000 fr.

Vaud. — Pour le service de l'eau, on construit actuellement, à une centaine de mètres de l'hôtel de Naye, un moulin à vent qui actionnera des pompes

plan assez ingénieux. *La Paix-de-Dieu* allait, sous la conduite du second, reprendre la haute mer pour deux ou trois jours, puis à heure fixe elle se retrouverait, de nuit, non pas précisément en face des cases du cabécère, mais à quelque distance, dans une dénivelure de terrain où la barre n'avait plus les mêmes difficultés: c'est là qu'on embarquerait les esclaves.

Pour lui, Antonio, il gagnerait immédiatement, en canot, le point dangereux de la barre derrière lequel le noir défilant avait construit sa maison de campagne et son parc d'esclaves: je devais l'accompagner avec seulement quatre matelots bien armés.

Du reste, pendant que le capitaine me faisait ses condoléances, les hommes s'apprétaient et mettaient le canot à la mer.

Nous y descendîmes et nous nous éloignâmes à force de rames du navire qui, lui, virait de bord et s'éloignait dans une direction opposée, du côté de Lagos, un vent aussi violent que chaud le chassait de la haute mer.

Nous étions plongés dans l'obscurité non de la nuit, car la phosphorescence de la mer et la radiation de ces terres baignées du soleil font souvent que les nuits du golfe de Guinée ne sont pas l'obscurité, mais dans l'obscurité d'une brume épaisse, chargée d'électricité, et qui n'était pas autre chose que des nuages descendus si bas à la surface de la mer qu'ils nous enveloppaient de leurs vapeurs, vapeurs précédant la pluie d'orage.

Heureusement que nous n'avions pas une longue traversée des flancs de *la Paix-de-Dieu* à la barre des côtes d'Afrique, car nous eussions couru le risque de ne jamais revoir le vaisseau et de ne jamais mettre pied à terre; heureusement aussi que des noirs nageurs envoyés par le cabécère vinrent avec leurs pirogues nous aider à franchir la barre, sans quoi nous n'y fussions jamais parvenus non plus.

Enfin, après deux heures d'angoisse et trempé jusqu'aux os, je me trouvai à l'abri sous la paillote d'un vendeur d'es-

et qui enverra le liquide indispensable depuis le valon dans un réservoir au-dessus de l'hôtel. La charpente en fer, d'une grande hauteur, étant terminée, on va placer très prochainement l'aile, qui sera horizontale.

— Des ouvriers, en creusant un puits, près de l'hôtel de Naye, ont mis à jour des ossements pétrifiés des temps préhistoriques; cette trouvaille sera envoyée à Lausanne.

— A Lausanne, pendant l'orage de mardi, la foudre est tombée sur la chapelle catholique particulière de M. de Montenach, camérier du pape, à Champittet; les dégâts sont peu importants.

— A Yverdon, un garçonnet de 9 ans est mort, jeudi soir, des suites d'un bain pris après avoir mangé des cerises.

— On peut admirer, chez M. Schaffner, à la villa Verte-Rive, à Clarens, deux magnifiques aiglons âgés de 4 et 6 semaines et mesurant, le plus jeune, 1 m. 18, et l'autre, 1 m. d'envergure. Ces représentants du roi des airs ont été pris dans les rochers qui dominent Saint-Gingolph.

— Les habitants d'Yverdon protestent contre le projet d'horaire du Jura-Simplon. Ce projet supprime, en effet, le premier train du matin Lausanne-Neuchâtel et Neuchâtel-Lausanne, qui est des plus utiles pour les relations d'Yverdon avec le chef-lieu. En outre, ce projet sacrifie le second train Yverdon-Fribourg et Fribourg-Yverdon.

Genève. — Sur 18,865 électeurs inscrits, c'est à peine si 4000 ont participé à la votation du 16 juillet, sur la loi qui accorde au peuple la nomination des conseillers aux Etats.

Cette loi a été adoptée par 3599 voix contre 453. Le *Genevois* et le *Journal* recommandaient l'adoption, la *Tribune* le rejet.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Le 14 juillet, M. Carnot s'est rendu à Longchamp, en voiture de gala, accompagné des généraux Borius et Miribel. Temps magnifique. Défilé très réussi.

A Paris, les rues ont offert l'aspect ordinaire d'un simple dimanche. Au quartier Latin, quelques bandes d'étudiants ont renversé les estrades destinées aux musiciens des bals publics. La police n'a pas cru devoir intervenir.

A Bordeaux, Lyon, Le Havre et Rouen, tout s'est passé calmement. A Marseille, le meeting hostile à la fête n'a pas eu de succès.

— Le congrès des Bourses du travail, à Paris, a voté la suppression des bureaux de placement, la suppression du travail aux pièces, la journée de huit heures pour les deux sexes, avec minimum du salaire, la fixation du prix des denrées par les syndicats, la suppression du travail dans les prisons et les couvents, etc.

— Un terrible accident s'est produit à Rouen. Un artificier préparait des pièces avec plusieurs ouvriers, lorsqu'une explosion se produisit; le hangar sauta et tous les ouvriers ont été blessés: 2 morts, 3 mortellement blessés et d'autres moins grièvement.

claves, lieutenant du plus terrible et du dernier grand chasseur d'hommes de la terre maudite du Dahomey; j'étais, et tout heureux, fier d'y être, au Pays des Gorilles, nom donné, ainsi que je l'ai dit plus haut, par les Anglais à l'ensemble de ces régions.

Le cabécère n'avait pas jugé de sa dignité d'entrer immédiatement en rapports avec nous et les affaires sérieuses avaient été renvoyées au lendemain.

Je remis au lendemain l'examen du mobilier de la case qui m'avait été désignée et je tombai épuisé sur un tas de feuilles de bananiers.

Ce fut Antonio qui vint dans la matinée me tirer d'un sommeil de plomb, vers neuf heures, en me disant de me préparer pour la visite du cabécère, un nègre très orgueilleux, très formaliste et dont il fallait ménager la sottise vanité jusqu'à ce que sa cargaison d'esclaves eût été achetée au meilleur prix possible.

Je me secouai, je changeai de vêtement, passai mon plus beau revolver dans ma ceinture de flanelle rouge et sortis devant la case.

Il faisait déjà une chaleur torride et l'on n'eût pas dit que la pluie était tombée avec rage pendant trois heures de la nuit: le soleil avait déjà tout bu et il n'en restait plus de traces.

Les autres cases, assez élevées, assez propres, étaient groupées par trois ou quatre sur un espace de quelques centaines de mètres carrés; les unes étaient ouvertes et sous leurs vérandahs des hommes et des femmes s'agitaient pour des occupations variées, les autres étaient soigneusement fermées et personne n'y entrait on n'en sortait.

Les premières étaient les cases d'habitation du cabécère et de ses gens, les secondes celles qui servaient de prison aux esclaves à vendre.

Antonio et ses forbans, assis sur le tronc d'un palmier que la tempête de la nuit avait déraciné et jeté bas, fumaient en prenant des airs solennels: je me joignis à eux et me mis à

— A Roubaix, l'anarchiste Culine a été élu conseiller d'arrondissement. Des bagarrés ont suivi la proclamation du scrutin.

— Une jeune femme, veuve, âgée de 29 ans, Française, après avoir perdu à Monte-Carlo une somme de 225,000 fr., s'est tuée en se coupant la gorge avec un rasoir. Avant de mettre fin à ses jours, elle a étranglé ses deux enfants, l'un âgé de 5 ans et l'autre de 4 ans.

Ce terrible drame a produit une vive émotion à Monte-Carlo; mais l'odieuse tripot ne s'en portera pas plus mal.

Italie. — L'exportation du fourrage italien continuant sur une vaste échelle vers la Suisse et l'Autriche, le gouvernement italien a pris des dispositions pour être renseigné au plus tôt sur les quantités qui peuvent être encore exportées sans péril pour l'alimentation du bétail italien.

On abandonne de plus en plus l'inhumation en Italie et le grand monde prêche d'exemple. Le corps de M. Eula, ministre de la justice, a été incinéré samedi, à Rome. Les cendres, recueillies dans une urne, ont été transportées à Villanova, la commune natale du ministre.

Espagne. — Un déraillement a eu lieu près de Huesca. Le mécanicien est tué, deux voyageurs sont grièvement blessés.

Allemagne. — Au Reichstag, les guelfes ont déclaré qu'ils repoussaient définitivement les réformes militaires comme la conséquence de la politique inaugurée en 1866, mettant la force au-dessus du droit.

Après une nouvelle protestation de Bebel, on passe au vote de l'ensemble du projet qui est adopté par 201 voix contre 185.

Les crédits supplémentaires sont accordés sans débat.

— Les journaux russes commentent avec vivacité le vote de la loi militaire au Reichstag. Ils en déduisent que la Russie et la France se trouveront dans l'obligation d'accroître encore leurs forces.

— Récemment était présentée à la Société anthropologique de Berlin, par M. Virchow, une jeune fille de 20 ans qui, outre sa chevelure, a une crinière le long de l'épine dorsale, de la même couleur brun noir que les cheveux et longue de 25 centimètres; cette crinière part de 7 centimètres et demi de la chevelure et s'étend à 20 centimètres plus bas, le long de la colonne vertébrale.

Au grand étonnement du sujet, les médecins qui l'examinèrent découvrirent que, derrière la crinière, il y avait un *spina bifida occulta*, c'est-à-dire une fissure congénitale des arcs vertébraux, à travers lesquels forment hernie la moelle et ses enveloppes.

Russie. — A la suite d'un déraillement sur la ligne de Saratow, le mécanicien a été tué. Il y a un grand nombre de blessés, dix-sept wagons sont brisés.

Brésil. — Le ministre du Portugal au Brésil télégraphie qu'une révolution est imminente au Brésil et que la chute du président Peixotto est probable.

D'après le *Times*, l'amiral Van den Kocke, chef de l'insurrection, a été capturé sur le steamer *Jupiter*, dans le lac de Ste-Catherine, par un navire de guerre brésilien. Le steamer *Italia* a aussi été capturé.

regarder, à écouter, à toucher, désireux de joner pleinement de ce spectacle unique, de m'imprégner pour jamais des effluves de cette mystérieuse terre d'Afrique, de fixer dans mon souvenir ses types et ses paysages.

Comme décor, la mer mugissante dont l'écume blanche frangeait au loin la barre de sable, la brousse impénétrable faite de lianes à la base et de tête d'arbres géants au sommet, les lacs salés ou d'eau douce miroitants et fiévreux, le désert de terre brûlée avec ses cases de paille grise, et sur tout cela une voûte céleste, tantôt aveuglante de lumière, tantôt noire de pluie orageuse.

Comme habitants, des noirs aux statures géantes, des femmes, des enfants aux têtes laineuses, avec un morceau de cotonnade pour tout vêtement, une race dont les intelligences rudimentaires et les corps d'acier sont plutôt de l'animal que des fils d'Adam, une race gesticulante, hurlante, dansante, craintive ou intrépide, douce ou féroce suivant les circonstances, une race dont toutes les convoitises se ramènent à la débauche et toutes les croyances à la terreur des fétiches.

Le cabécère sortit enfin de sa case pour venir à notre rencontre.

Il avait voulu nous éblouir, jouer au petit roi de Dahomey pour que les prix offerts par le capitaine ne différaient point sensiblement de ceux qu'il offrait jadis à son maître le grand chasseur d'hommes; il apparut tout simplement grotesque.

Je m'étais figuré le lieutenant du despote africain, de celui qui marche au milieu de ses centaines de femmes armées, qui prend et vend des milliers d'esclaves captifs, qui, pour un oui ou un non, jette devant ses fétiches de bois ou de pierre les cadavres pantelants de ses plus fidèles serviteurs, je m'étais figuré ce lieutenant drapé dans des cotonnades éclatantes, armé d'une massue et de flèches empoisonnées, la tête couverte de dépouilles de perroquets.

(A suivre.)

CANTON DE

Conseil d'Etat.

— On accepte la démission de la qualité de professeur de physique avec remerciements pour ses services.

— On autorise la parcellation des terres dans les cantons de l'Est.

— La paroisse de Neuchâtel est autorisée à percevoir l'impôt et celle de Surpierre à percevoir l'impôt.

— Le Conseil nomme M. Curty, à Couvet, pour remplir les fonctions de secrétaire cantonal.

— M. Curty, à Couvet, pour remplir les fonctions de secrétaire cantonal.

Fête cantonale

29, 30 et 31
5^{me} liste

124. Simon Brunschwig, 125. Salomon Schwob, né le 12.6.1866, à Yverdon. 126. Jules Geissmann, voyageur. 127. Mlle Bolzer. 128. Hippolyte Cuony, pharmacien. 129. C. Desbiolles, peintre. 130. Maurer, ingénieur-électricien. 131. Reine Geissmann, un conseil. 132. del Sotto, un porte-monnaie. 133. brich-del Sotto, un porte-monnaie. 134. Mme Habrich-del Sotto, 135. M. et Mme Habrich. 136. Henri Kussler, restaurateur. 137. Mme Rosine Roulin et ses enfants à café dans un érin. 138. M. et Mme Habrich, gociante, un porte-cigare érin. 139. un bon pour un pâté froid. 140. pour un pâté froid. 141. F. 142. Société de se. 143. cafetière et sucrier en métal. 144. secours mutuels de Fribourg. 145. Fragnière, taxeur, une toilette. 146. Fragnière, serrurier, une toilette. 147. Mlle E. Lantz, 148. Mlle E. Lantz, 149. Mme Pfeferlé Zwick. 150. Bordeaux dans un panier. 151. un lien de serviette en arg. 152. Bise, 1/2 douzaine serviette. 153. au Soleil d'Or, 12 bouteille. 154. gyms-chanteurs à Bâle. 155. 154. Agents des trains de la. 156. verture de lit. 155. E. Perr. 156. Dr Castella, deux ca. 157. un pistolet Flobert. 158. Flobert. 159. M. et Mme P. 160. J. Andres, négociant. 161. Andres, négociant, un ca. 162. Hôtel de l'Autriche, 163. Louis Landerset, à M. 164. un érin. 164. François G. 165. che, 6 bouteilles vin de Ne. 166. communal, 12 conteaux da. 167. coter, un porte-journaux. 168. entier, bon pour un salami. 169. vne, 25 litres de bière. 169. lampe à suspension. 170. 171. telle de Malaga et une bot. 172. Boccard, à Grandfey, un v. 173. Vaulruz, en espèces 5 fran. 174. en espèces 10 francs. 174. son de cigares. 175. Société. 176. touriste-pharmacie garni. 177. une chope à bière. 177. Lo. 178. en argent. 178. A. Braitm. 179. tion de la ville de Fribour. 180. à la fabrique de cartonnag. érin.

Tous les dons sont reçus avec reconnaissance par le Comité par M. J. Schindler, directeur.

Instituteurs.

— L'enseignement de l'éducation a tenu jeudi à Morat.

Foudroyé.

— Meurtre du Lac, un garçonnet de 10 ans, coup de foudre. Chose d'étrange. Un seul nuage, noir et épais, tout à coup, des éclairs. La foudre tomba sur un enfant qui jouait à la balle. L'enfant fut tué sur le coup. Les cheveux sont brûlés.

Un accident semblable à Vuilly, mais avec de nombreuses victimes. Des femmes conduisaient un char à bœufs. La foudre tomba sur le char, en pièces; le cheval prit feu, la femme, évanouie, et fut transportée à l'hôpital.

— Un accident semblable à Vuilly, mais avec de nombreuses victimes. Des femmes conduisaient un char à bœufs. La foudre tomba sur le char, en pièces; le cheval prit feu, la femme, évanouie, et fut transportée à l'hôpital.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 14 juillet 1893.
 — On accepte la démission de M. le Dr Wolff, en qualité de professeur de philosophie à l'université, avec remerciements pour les services rendus.
 — On autorise la paroisse et la commune de Villars-sous-Mont à acquérir divers immeubles.
 — La paroisse de Neyruz est autorisée à lever un impôt et celle de Surpierre à acquérir un immeuble.
 — Le Conseil nomme M. Théodore de la Rive, de Genève, professeur extraordinaire de littérature française à l'université.
 — M. Curty, à Cousset, est nommé taxeur suppléant du district de la Broye.

Fête cantonale fribourgeoise de gymnastique,
 29, 30 et 31 juillet 1893.
 5^{me} liste des dons.

- 124. Simon Brunschwig, négociant, en espèces 5 francs
- 125. Salomon Schwob, négociant, trois convertis dans un écriin.
- 126. Jules Geissmann fils, négociant, une trousse de voyage.
- 127. Mlles Bolzern, négociantes, une chemise.
- 128. Hippolyte Cuony, pharmacien, une sacoche de voyage.
- 129. C. Desbiolles, peintre, une cruche à bière.
- 130. Hans Maurer, ingénieur-électricien, une boîte-buvard.
- 131. Mlle Reine Geissmann, un cousin brodé.
- 132. M. et Mme Habrich-del Sotto, un porte-monnaie et 5 francs.
- 133. M. et Mme Habrich-del Sotto, un porte-monnaie et 10 francs.
- 134. M. et Mme Habrich-del Sotto, un porte-monnaie et 20 francs.
- 135. M. et Mme Habrich-del Sotto, une boîte à ficelle.
- 136. Henri Küssler, restaurateur, deux caissons de cigares.
- 137. Mme Rosine Roulin et Mlle Pauline Schaller, 12 cuillères à café dans un écriin.
- 138. Mme Stéphanie Arquiche, négociante, un porte-cigare écume.
- 139. Brunisholz, confiseur, un bon pour un pâté froid.
- 140. Brunisholz, confiseur, un bon pour un pâté froid.
- 141. Frédéric Bützer, caissier, un sac de touriste.
- 142. Société de secours mutuels de Fribourg, une cafetière et sucrier en métal avec plateau.
- 143. Société de secours mutuels de Fribourg, un sac de voyage.
- 144. Charles Fragnière, taxeur, une toile cirée pour table.
- 145. Henri Fragnière, serrurier, une lampe.
- 146. Hofer, cafetier, 8 bouteilles vin de La-Ode.
- 147. Felder, tapissier, un porte-manteau.
- 148. Mlle E. Lantz, tailleur, un service à linge.
- 149. Mme Pfeferlé Zwick, auvergiste, trois bouteilles de Bordeaux dans un panier osier.
- 150. Mme Hélène Scherly, un lien de serviette en argent.
- 151. Antonin Weissenbach, Bise, 1/2 douzaine serviettes-éponges.
- 152. Famille Oberson, au Soleil d'Or, 12 bouteilles vin de Corseaux.
- 153. Cinq amis-gymnastes à Bâle le 10 juillet, une chope à bière.
- 154. Agents des trains du J.-S., Dépôt de Fribourg, une couverture de lit.
- 155. E. Perrier, procureur-général, une valise.
- 156. Dr Castella, deux cache-pot.
- 157. Wassmer, négociant, un pistolet Flobert.
- 158. Wassmer, négociant, un pistolet Flobert.
- 159. M. et Mme Pofet, charcutier, bon pour un jambon.
- 160. J. Andres, négociant, un caisson de cigares.
- 161. J. Andres, négociant, un caisson de cigares.
- 162. Jules Kern, Hôtel de l'Auruche, 12 bouteilles vin de Californie.
- 163. Louis Landersat, à Marly, une montre remontoir dans un écriin.
- 164. François Gauderon, hôtel de la Croix-Blanche, 6 bouteilles vin de Neuchâtel.
- 165. Pierre Winkler, cons. communal, 12 couteaux dans un écriin.
- 166. Mlle Céline Dummer, un porte-journaux brodé.
- 167. Jacques Sieglé, charcutier, bon pour un salami.
- 168. Louis Baldenweck, à Bellevue, 25 litres de bière.
- 169. Bardy frères, ferblantiers, une lampe à suspension.
- 170. Lévy, marchand de vin, une bouteille de Malaga et une bouteille de Madère.
- 171. Hubert de Boccard, à Grandfey, un volume relié.
- 172. Alfred Masset, à Vanluz, en espèces 5 francs.
- 173. Albert Lapp, à Epagny, en espèces 10 francs.
- 174. Albert Bürgisser, à Bulle, un caisson de cigares.
- 175. Société de gymnastique de Bulle, un sac touriste-pharmacie garni (prix de sections).
- 176. Max Folly, une chope à bière.
- 177. Louis Pfyffer, horloger, un gobelet en argent.
- 178. A. Breitmayer, maître-brasseur, une obligation de la ville de Fribourg [373-11].
- 179. Böhm, comptable à la fabrique de cartonnage, une montre remontoir dans un écriin.

Tous les dons sont reçus avec empressement et reconnaissance par le Comité des prix, à Fribourg, et par M. J. Schindler, directeur, à Bulle.

Instituteurs. — La Société fribourgeoise d'éducation a tenu jeudi son assemblée générale annuelle, à Morat.

Foudroyé. — Mercredi dernier, à Galmitz, district du Lac, un garçon de 7 ans a été tué par un coup de foudre. Chose étrange, le ciel était serein. Un seul nuage, noir et lourd, passait sur le village. Tout à coup, des éclairs se succédèrent rapidement. La foudre tomba sur un arbre et atteignit à la nuque un enfant qui jouait avec un camarade. Ce dernier n'a eu aucun mal.

L'enfant tué a une petite blessure à la nuque; les cheveux sont brûlés.

Un accident semblable est arrivé lundi 10 juillet, au Vuilly, mais avec des conséquences moins fatales. Des femmes conduisaient des légumes au marché de Berne. La foudre tombe sur un des chars et le réduit en pièces; le cheval prit le mors aux dents. Quant à la femme, évanouie, elle ne reprit ses sens que longtemps après l'événement. Elle n'avait point de mal.

GRUYÈRE

Cure de Bulle. — D'après la *Semaine catholique*, M. le Dr Pierre Alex prendra possession de son poste le 1^{er} août prochain. Il continuera dignement la longue série des prêtres de la ville de Bulle, série qui remonte jusqu'au sixième siècle et qui comptait déjà plusieurs Alex, dont l'un, mort en 1702, a laissé une réputation de science et d'éloquence.

Exemple à suivre. — Selon dispositions de dernière volonté, Mlles Marie et Hélène Desbiolles ont fait don d'une somme de 200 fr. à l'hospice de Bulle. (Communiqué.)

VARIÉTÉS

TUPAC-AMARU

D'après les traditions indiennes, par UN BULLOIS. 2

— Que deviendront les femmes et les enfants quand les guerriers ne seront plus?

A cette question, un frisson d'épouvante secoua l'assemblée.

Soudain se passa une scène d'une sauvage grandeur. Une Indienne, l'œil enflammé, s'élança devant le front de la petite troupe.

— Non! dit-elle, les femmes des Calchaquis ne seront pas les servantes des visages pâles, ni leurs enfants ne deviendront esclaves.

Déposant son enfant à terre, elle saisit une lance, en plonge le fer dans la poitrine du pauvre petit qui expire dans un râle de douleur... De ses deux mains, retournant l'arme meurtrière, elle l'enfonça dans son sein nu et cuiré... Electrisées par l'exemple, sous l'influence de tout ce que la haine et l'amour peuvent inspirer à un cœur barbare, les autres mères égorgèrent leurs enfants et se poignardèrent ensuite.

Un peloton de cavaliers espagnols débouchait plus bas, dans la vallée, qu'il remonta en éclaireur. L'un d'eux, plus hardi sans doute, s'élança au galop, mais bientôt il s'arrêta, galvanisé d'horreur. L'affreux spectacle de tous ces corps grands et petits, aux plaies béantes, baignés de sang, remua ses dures entrailles de vétérans. Il rebroussa chemin et rejoignit ses camarades.

— Frères, poursuivit alors d'une voix saccadée le cacique, le jaguar est-il plus timide que la femelle quand il surprend les ravisseurs de ses petits? Mourons en hommes; que nos lances se gorgent du sang maudit des tyrans; enivrons-nous de vengeance, et que notre dernier souffle s'échappe avec la joie d'avoir vendu cher notre vie!

Les Calchaquis, que la mort héroïque de leurs femmes transportait d'ardeur, répondirent par de longs hurlements à la harangue du chef; les lances s'entrechoquaient, et les débris de la puissante tribu de jadis n'attendaient que le signal pour se précipiter sur l'ennemi.

Celui-ci, réuni au complet, comprit que ces cris ne dénotaient rien de pacifique. Aussi, le capitaine dépêcha-t-il un parlementaire, Indien auxiliaire, pour traiter de la reddition des rebelles. Arrivé à dix pas d'eux, il s'arrêta.

— Frères, dit-il, le grand chef des blancs ne touchera à aucun de vos cheveux si vous déposez les armes. Vous aurez du maïs pour ensemercer les terres qu'il vous donnera.

Aré-Amaru s'avança :

— Je hais les blancs, mais je méprise davantage les lâches comme toi. Va dire à ton maître, vil esclave, continua-t-il, que les Calchaquis, si réduits qu'ils soient, n'échangeront pas la lance du guerrier pour le joug des étrangers. Les champs qu'il nous offre ne lui appartiennent pas. Il nous réduira en *encomiendas*¹ et s'enrichira de nos sueurs. Va!...

L'interprète se retira confus et rapporta la réponse du cacique.

Bientôt retentit le cri de guerre des Espagnols : *Santiago y á ellos!* (Saint Jacques, et à eux!) auquel se mêlèrent les vociférations des Indiens, qui, sans même attendre l'attaque, d'un élan désespéré, se ruèrent sur les traces de leur chef, contre le centre des chrétiens. Décontenancés un instant par cette brusque attaque, ces derniers se remettent aussitôt. La lutte s'engage, implacable, féroce. D'un côté, c'est la valeur guerrière, la supériorité des armes. De l'autre, la soif du sang, la fureur aveugle, le désir de mourir vengé. On se bat corps à corps; les lances des barbares se brisent, mais elles sont remplacées par le poignard.

¹ *Encomiendas*, répartitions de cent, deux cents hommes que faisaient des vaincus les conquérants et qu'ils obligeaient à travailler comme esclaves.

Les Espagnols, exaspérés par cette opiniâtre résistance, font des prodiges; leurs rangs s'éclaircissent, il faut en finir. D'un mouvement rapide, les deux extrémités de leurs lignes se joignent, formant un cercle de fer, d'où même une souris n'échapperait. Les faces cuirées tombent une à une; le cacique lui-même s'affaisse, la poitrine en lambeaux, le crâne partagé. Son fils s'agenouille à ses côtés, lui ferme les yeux, dépose sur sa lèvre un dernier baiser en murmurant :

— Dors tranquille, père, du sommeil des vaillants, tu seras vengé!... (A suivre.)

FAITS DIVERS

D'après le recensement de 1891, dont les résultats viennent d'être publiés, les villes françaises dont la population dépasse 100,000 sont au nombre de douze: Paris avec 2,447,000 habitants, Lyon 438,000, Marseille 403,000, Bordeaux 252,000, Lille 201,000, Toulouse 250,000, St-Etienne 133,000, Nantes 122,000, Le Havre 116,000, Roubaix 115,000, Rouen, 112,000, Reims 104,000.

Trois villes ont plus de 80,000 habitants: Nice 88,000, Nancy 87,000, et Amiens 83,000.

Cinq ont de 70 à 80,000 habitants: Toulon, Brest, Limoges, Angers et Nîmes.

Sept villes ont de 60 à 70,000 habitants: Montpellier, Rennes, Tourcoing, Dijon, Orléans, Grenoble et Tours.

Huit ont de 50 à 60,000 habitants: Le Mans, Caen, Besançon, Versailles, Saint-Denis, Troyes, Tours et Clermont-Ferrand.

Enfin, il y a sept villes dont la population dépasse 40,000; seize villes dont la population dépasse 30,000; quarante-six villes dont la population dépasse 20,000; cent vingt-cinq villes dont la population dépasse 10,000.

Un citronnier dans l'estomac. — Les journaux du Tennesse rapportent qu'un citronnier a poussé en espalier dans l'estomac d'un nègre nommé John Henry Leake, qui vient, d'ailleurs, d'en mourir. Voici comment les journaux de la région racontent cette singulière histoire que nous traduisons littéralement à ce titre de curiosité :

« Leake était un grand gaillard employé dans la plantation de M. Strong, près de Trimble. Il y a quelques jours, le nègre, éprouvant de violentes douleurs à l'estomac, est allé trouver un médecin. Celui-ci l'a d'abord traité pour une simple indigestion. Mais l'état du malade s'étant rapidement aggravé, quelques autres médecins de la région ont été appelés en consultation.

« Le cas paraissait des plus étranges, et les médecins, après avoir soigneusement examiné le malade, ont cru que quelque corps étranger s'était logé dans une cavité des intestins, et ils ont fini par persuader au malheureux nègre de se laisser faire une opération des plus douloureuses et des plus dangereuses.

« L'opération a été pratiquée; les médecins n'ont rien trouvé d'anormal dans les intestins, mais ils ont découvert que Leake avait l'estomac enflé dans des proportions effrayantes.

« Quelques jours plus tard, le nègre est mort en faisant des efforts désespérés pour vomir, et sa maladie avait présenté des symptômes si extraordinaires que les principaux médecins de Nashville et de Memphis ont été invités à assister à l'autopsie du défunt. C'est alors que l'on a découvert un pépin de citron, que le nègre avait avalé sans doute par mégarde, et qui avait germé dans son estomac. Il s'était formé plusieurs pousses qui s'étaient accrochées aux parois de l'estomac, comme les plantes grimpantes s'accrochent aux murs. »

Les mouches. — Voici les mouches qui font leur apparition; il est un moyen très simple de les détruire :

Mélangez une cuillerée à café de poivre noir en poudre, deux cuillerées de cassonade avec un peu de lait pour en faire une pâte étendue sur une assiette; placez cette assiette dans la chambre d'où vous voulez chasser les mouches, et vous pouvez, en peu d'instants, être fixé sur l'efficacité du procédé.

A Villeneuve :

HANDWERKSBURCH. — Peut-on se baigner là, dans votre lac?

VIGNERON. — Vouez.. mais faites attention de ne pas trop le salir.

Etoffes de dames et messieurs, en liquidation, modernes et solides, le mètre à 45 et 95 cent. Echantillons et marchandises franco. Gravures de modes gratis. **Oettinger & Cie**, Centralhof, Zurich.

